SPORTS VACANCES FORMATION

Organise à YSSINGEAUX en HAUTE LOIRE, des séjours sportifs
pour enfants et adolescent(e)s âgé(e)s de 6 à 16 ans.
Chaque séjour se déroule du dimanche au samedi de la semaine suivante.
(7 jours/ 6 nuits)

Situation Géographique

A 1 heure 15 de Lyon, 35 minutes de Saint-Etienne et 15 minutes du Puy-en-Velay, Yssingeaux, station verte de la Haute-Loire, est un cadre naturel d'une très grande noblesse. Son altitude (900 mètres), son climat, ses équipements sportifs en font un cadre idéal pour des activités sportives et de pleine nature.

PROJET PEDAGOGIQUE

I) Organisation des activités sportives spécifiques

→ Les activités sportives sont conduites sous la direction technique de :

- Sébastien ARNAUD (football), BEES 1 - BAFD
- NOSSERERAU CHLOE (GR), BEES 2
- Un BEES TENNIS (non désigné à ce jour)
- Frédéric TERRADE (BASKET-BALL) BEES 2
- FOURNET Damien (Basket-ball) BEES 1
- Stéphane CHASSIN (JUDO) BEES 1
- J-Claude RAIROLLE (MOTO) BEES 1
- PRECHEUR PATRIK (football) BEES 2
- Un BEES maître d'armes pour l'escrime (non désigné à ce jour)
- LEMAIRE Murielle (FITNESS et AEROBIC) BEES Métiers de la forme.
- Des BEES activités équestre (compris dans la prestation du centre équestre d'Yssingeaux)
- Richard DUMAS (Aventure Pleine Nature) BEESAPT

1) Les sites d'entraînements

☞ Les terrains d'entraînement sont ceux de la municipalité d'Yssingeaux, selon une mise à disposition consignée dans une convention établie entre les deux parties.

2) Les contenus et le planning des entraînements

→ Les contenus et les modalités des entraînements sont définis par les directeurs techniques en concertation avec l'équipe d'encadrement des activités sportives composée d'entraîneurs brevetés d'état ou fédéraux ayant reçu une formation spécifique au cours d'un séminaire de préparation du séjour. Des supports pédagogiques de soutien assurent la cohésion du projet.

→ Chaque dimanche soir, après avoir pris connaissance du niveau motivationnel (questionnaire) et du niveau technique (évaluation diagnostique) des participants, l'équipe réajuste le contenu des entraînements et répartit les « stagiaires » afin de constituer des groupes homogènes.

→ Pour respecter le degré motivationnel de chaque participant ainsi que ses besoins physiologiques, de 2 à 3 entraînements dans la semaine sont à caractère facultatif et la participation laissée au libre choix du stagiaire ou de son entraîneur (souvent pour les plus jeunes qui semblent fatigués)

II) **Organisation des animations.**

1) Nature des activités proposées

☞ Piscine, tennis, vidéo sur écran géant, spectacles, soirées musicales , baby-foot, pétanque, ping-pong, badminton, activités de bricolage, activités manuelles, activités d'arts plastiques, tournois de jeu de société divers (monopoly, vivafoot, puissance quatre… visite du marché local, visite de la fabrique de yaourts, visite du centre équestre, grands jeux…)...

2) Modalités de participation aux activités de l'après-midi

☞ Chaque participant a le libre choix de l'animation à laquelle il veut participer entre 13h30 et 15h45, s'il ne souhaite pas « se reposer ».ou bénéficier d'un « temps libre » pour écrire, lire ….

☞ S'il veut participer à l'une des 10 animations proposées, chaque participant a l'obligation de s'inscrire à l'animation choisie dans la limite des places disponibles, à l'aide d'une fiche en T à son nom et à la couleur de son groupe d'entraînement.

3) Modalités de participation aux animations du soir

☞ Les soirées à thèmes concernent l'ensemble des participants. (2 thèmes différents parfois en fonction des âges des enfants)

☞ Le vendredi est soir de spectacle suivi d'une boum.

☞ Chaque soir, une permanence est assurée au niveau des chambres pour assurer la surveillance des enfants ou adolescent(e)s qui voudraient aller se coucher tôt.

III) La répartition des temps effectifs d'activité et de repos.

Programme d'une journée type

de	7H45	à	8H30	Réveil échelonné
de	8H15	à	9H00	Petit déjeuner
de	8H45	à	9H30	Toilette
de	9H30	à	11H15	Entraînement
de	11H15	à	12H30	Repos / détente / récupération ou piscine
de	12H00	à	13H15	Déjeuner échelonné
de	12H45	à	13H45	Repos / détente / récupération
de	13H45	à	15H45	Repos - Animations
de	15H45	à	16H15	Goûter
de	16H15	à	18H30	Entraînement
de	18H00	à	19H15	Repos / détente / récupération ou piscine
de	19H15	à	20H15	Dîner
de	20H15	à	22H00	Tournoi / préparation spectacle/ ou soirée animée
de	21H30	à	22H30	Coucher

IV) Les modalités de fonctionnement de l'équipe.

1) L'équipe d'encadrement

- 1 directeur de séjour : B.A.F.D.
- 3 directeurs adjoints
- des directeurs techniques : B.E.E.S.
- 1 assistant sanitaire
- des éducateurs diplômés : Brevetés d'état, BAFA et diplômés fédéraux, professeurs d' EPS
- des animateurs B.A.F.A.

➔ **sur la base moyenne de :**
1 encadrant pour 8 stagiaires

2) Le profil type

Un bon éducateur, un bon formateur doit répondre à certains critères:

⇨ Avoir une approche du sport formatrice, éducative ;
⇨ Avoir une approche du sport formatrice, éducative ;
⇨ Etre un bon technicien ;
⇨ Etre un bon pédagogue ;
⇨ Connaître les enfants, les adolescents, le joueur ;
⇨ Avoir un capital personnalité ➔ faire preuve: de passion - d'enthousiasme - d'exemplarité - de générosité - d'imagination ;

3) Répartition des tâches- fonctionnement

Stagiaires	**Encadrement**
Réveil • *échelonné (planning)/ filles - garçons en alternance* • *horaire variable*	• ***obligation d'être en tenue correcte avant le lever des stagiaires (douché, habillé, ...)*** • **2 permanences assurées par les animateurs,½ heure avant le lever prévu des stagiaires** **→ 1 permanence au niveau des chambres afin d'orienter les stagiaires réveillés avant l'heure prévue vers les salles de jeux .** **→ 1 permanence en salle de jeu (jeux calmes/ ping-pong et baby-foot interdits)** • **réveil « à thème » (musique)**
Petit-déjeuner • *échelonné par rapport au réveil* • *obligation de regagner les étages juste après le petit déjeuner :jeux interdits* • *Inscription à une activité de l'après-midi sous la surveillance d'un animateur.* • *les stagiaires qui ont des soins doivent se rendre à l'infirmerie selon un planning établi.*	• **chaque éducateur déjeune en même temps que son groupe. En fonction des horaires fixés, il doit prendre en charge son groupe au niveau des étages et l'accompagner au complet au petit déjeuner. (ne pas oublier les stagiaires en salle de jeu)** • **L'animateur de permanence au niveau des chambres et l'assistant sanitaire déjeunent avec le premier groupe pour la surveillance d'après déjeuner des stagiaires et les soins.** • **L' animateur de permanence en salle déjeune avec le dernier groupe et assure la surveillance de fin de petit déjeuner au réfectoire.**
Vie Collective • *chaque stagiaire doit refaire son lit (couette) et ranger correctement ses affaires : aucun effet ne doit rester au sol. (faciliter le balayage)* • *Dans chaque chambre, en fonction du planning établi, le responsable du jour doit vider les poubelles dans le grand sac prévu à cet effet dans le couloir.* • *petite toilette obligatoire* • *préparer les affaires pour l'entrainement*	• **1 animateur va aider à superviser le rangement des chambres.** • **1 animateur assure le bon déroulement des inscriptions aux activités puis reste dans la salle pour assurer la surveillance.** • **chaque éducateur doit superviser les préparatifs de son groupe et s'assurer que rien ne soit oublié. Il doit aussi vérifier l'état des soins des blessés. Il ne peut dispenser un stagiaire d'entraînement sans avoir reçu l'accord de son directeur technique.**

Entraînement / animation ***9h30 → 11h30 / 11h45*** • ***rejoindre son groupe dans la cour en :*** ***- n'oubliant pas toutes ses affaires*** ***- en respectant impérativement les horaires établis***	***voir programme technique***
Déjeuner • ***respecter les horaires établis*** • ***les groupes mangent à 5 minutes d'intervalle pour éviter un surnombre au self*** • ***durée du repas : 30 minutes .*** • ***les stagiaires sortent de table avec leur éducateur.***	• **Les animateurs et l'AS mangent avant le premier service.** **- Ils assureront la surveillance des stagiaires dans les différentes salles et à l'extérieur** • **chaque éducateur mange en même temps que son groupe d'entraînement .** • **Les éducateurs responsable de la surveillance mangent en premier. Ils se répartissent dans les salles et à l'extérieur pour aider à assurer la surveillance.** • **Ils sont libres pendant la durée des animations et jusqu'à l'heure de la préparation du gôuter.** • **Une partie des autres éducateurs, en fonction des besoins seront impliqués dans les animations.** • **5 minutes avant l'heure prévue du début des animations, les responsables d'animation vont chercher leur matériel et se rendent sur le lieu de rendez-vous avec la liste des stagiaires inscrits.**
Animations • ***A l'heure indiquée, chaque stagiaire rejoint le point de rendez-vous correspondant à l'animation à laquelle il s'est inscrit.*** • ***tout changement est interdit*** • ***Le temps de l'animation doit être*** • ***respecté.***	

Goûter • ***15h30*** • ***échelonné (les groupes goûtent à deux minutes d'intervalle)***	• **les éducateurs au repos (sans animation) doivent vers 15h15 commencer à préparer le goûter des stagiaires en attendant l'arrivée des animateurs en activité.** • **si les denrées semblent insuffisantes, garder une attitude positive et le signaler tout de suite à l'économe ou à un membre de la direction.** • **le goûter doit se dérouler de façon ordonnée → surveiller (toujours un responsable) afin de veiller à ce que les stagiaires ne manquent de rien.** • **les animateurs assurent la distribution du goûter et le nettoyage à tour de rôle (laver les couteaux, le comptoir, balayer et passer la serpillère)** • **les éducateurs goûtent avec leur groupe et assurent la surveillance**
Entraînement / animation ***16h15 → 18h15 / 18h45***	***voir programme technique*** ***idem matin***
Vie collective • ***douche pour les stagiaires GRS durée maximale = 35 min.*** • ***Les stagiaires foot prennent une douche au vestiaire du stade après chaque entraînement***	**SURVEILLANCE ASSIDUE OBLIGATOIRE** • **1 animatrice + 1 éducatrice surveillent le bon déroulement des douches et la remise en état des sanitaires**
Dîner	***idem déjeuner***
Veillée ***8h30 / 8h45 → 22h00 / 22h15*** • ***sur inscription***	• **voir programme d'animation : soirée à thème** • **1 jour sur 2 voir 3 → foot : mondialito** **La veillée est prise en charge par les animateurs en présence de quelques éducateurs selon planning pour assurer la surveillance et son bon déroulement.**
Coucher • **Interdiction de se relever après extinction des lumières**	• **tous les éducateurs en service sont présents pour le coucher** • **un responsable par étage assure une permanence pendant une 1/2 heure après l'extinction des lumières.** • **avant d'assurer leur service, ils doivent avoir fait le bilan de leurs observations avec la direction et pris connaissance de leur emploi du temps du lendemain.** • **les autres sont conviés à une réunion de synthèse et** **de planification du lendemain (30 min.) préalablement** **préparée.**

Vie collective : données complémentaires

Tâches spécifiques

- **A l'arrivée au centre pour les enfants de Paris, après la répartition dans les chambres, contrôler l'état des sacs des plus jeunes et jeter les denrées périssables ou entamées.**
- **Installer les enfants → pour les plus jeunes (-12) , attribuer un lit et une « armoire » à chaque enfant et participer au rangement en utilisant la fiche trousseau.**

Chaque matin

- **vérifier l'état des lits**
- **aider les enfants à faire leur lit**
- **aider les enfants à s'habiller**
- **surveiller le moment de « la petite toilette »**
- **ranger la « salle de bain »**
- **vérifier le contenu des sacs en fonction du programme (piscine)**

Chaque soir

- **vérifier l'état de propreté des vêtements des enfants et sortir de la valise les changes éventuels, les placer au pied du lit (un vêtement porté 2 jours sera considéré comme sale)**
- **sortir les vêtements pour la nuit et pour le lendemain et les placer au pied du lit.**
- **placer le linge sale dans le sac prévu à cet effet**

« Maman et papa sont loin
Une petite place dans votre cœur leur fera le plus grand bien »

4) Le personnel de service

- Un chef cuisinier, un second de cuisine et 8 femmes de services sont embauchées pour assurer les repas et le nettoyage des locaux.

(chambres / sanitaires / lieux de passage / salles d'activités)

- Le nettoyage des installations sportives est réalisé par les employés communaux.

V) Les modalités d'évaluation de l'accueil.

A l'issue du séjour, il sera remis à chaque stagiaire une fiche d'évaluation.

VI) Les caractéristiques des locaux.

Le centre d'accueil

L'accueil des stagiaires s'effectue au LEGTA et à l'Ensemble scolaire St Pierre Ste Anne, aménagés pour recevoir les séjours organisés par SPORTS VACANCES FORMATION pendant les vacances.
Les enfants et adolescent(e) sont hébergés confortablement en chambre de 6 lits (maximum) avec sanitaires communs.
Le centre bénéficie de grandes salles d'activités (Jeux calmes, télévision, baby-foot ; ping-pong, un amphithéâtre avec écran géant et scène de spectacle, un gymnase et un terrain de football).

Attention : Le centre principal est le LEGTA, l'Ensemble scolaire St Pierre Ste Anne ne sert qu'à l'hébergement des jeunes durant la nuit (il n'y a donc pas de présences dans ces locaux la journée).

La restauration

Une restauration distribuée sous la forme d'un self service, équilibrée certes, afin de répondre aux besoins énergétiques, mais une restauration également qui se veut familiale pour répondre, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux attentes des stagiaires. Elle est assurée par un chef cuisinier de métier.

Les installations sportives : Chaque stagiaire bénéficie des installations de la municipalité :

- Deux terrains de football engazonnés, tous deux entièrement clôturés et disposant de vestiaires avec douches, sanitaires et bureau. Ils disposent de pare-ballons, de buts amovibles réglementaires et d'un éclairage.
- Un gymnase
- Une piscine avec ses deux bassins, un intérieur et un extérieur
- Des tennis couverts et découverts
- Une maison des sports avec de nombreuses salles : dojo, salle d'escrime, salle de gymnastique notamment.
- Un terrain de moto cross (Amavis)
- Un centre équestre
- Salle de sport de Montbarnier (fitness)

L'acheminement des stagiaires sur les lieux des activités se fait soit à pied sur les lieux de proximité, soit en bus d'après une convention établie avec le cariste local (VHL).

LES OBJECTIFS GENERAUX

1) Assurer la sécurité des participants

→ Mettre en place un « programme » de surveillance formel et informel

2) Créer le contexte le plus favorable à l'épanouissement et à la performance sportive de chaque participant quelles que soient ses capacités techniques et physiques et ses caractéristiques psychologiques et sociales.

→ Proposer un programme d'entraînements et d'animations en parfaite harmonie avec l'âge, les motivations et les capacités des enfants ou adolescents avec un souci d'aller au devant de leurs désirs ou de leurs besoins.

→ Proposer un message technique pertinent pour qu'en plus des progrès réalisés au cours du séjour, chaque participant reparte avec des informations précises qui lui garantiront l'acquisition d'un meilleur niveau sportif.

→ Répondre à l'attente et respecter les besoins physiologiques et biologiques de chacun , faire valoir les dix droits de l'enfant.

1 - Le droit à participer à des activités sportives
2 - Le droit à participer à un niveau en rapport avec les capacités et la maturité de l'enfant
3 - Le droit d'avoir des responsables adultes qualifiés
4 - Le droit de participer comme un enfant et non comme un adulte
5 - Le droit d'exprimer son avis sur la direction et les décisions qui engagent sa propre activité
6 - Le droit de participer dans un milieu sain et soucieux de la santé
7 - Le droit à une préparation correcte à la pratique sportive
8 - Le droit à l'égalité des conditions pour prétendre à la réussite
9 - Le droit d'être traité avec respect
10 - Le droit de s'amuser en faisant du sport

3) Créer le contexte le plus favorable au divertissement

→ Proposer un « stage sportif » dans une « ambiance colo familiale » encadré par une équipe pédagogique motivée, dynamique, efficace, faisant preuve de qualités relationnelles établies et d'une grande disponibilité d'écoute.

4) Sensibiliser les jeunes sportifs sur les valeurs socio-éducatives du sport et développer « l'esprit sportif »

Le (la) jeune sportif (sportive) acquiert sur les terrains de sport un ensemble de règles de conduite, de critères et de normes comportementales qui se transfèrent dans la vie de tous les jours.
L'enthousiasme des jeunes doit donc être exploité pour leur inculquer des habitudes et des attitudes qui leur serviront durant la vie entière :

- Respect de soi
- Respect du partenaire
- Respect de l'adversaire
- Respect des règles
- Exigence
- Goût à l'effort